AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

Visite aux maraîchers de la Flandre agricole

Des pluies diluviennes ont parachevé les désastres causés par les gelées

Nous avons tenu à faire une tournée à travers la campagne flamande désolée par les pluies.

Nous n'avons pas l'intention de parler ici des grandes cultures dont la situation a été fixée, ces jours-ci dans une chronique exposant les ravages causés par la rigueur du mois de décembre 1938.

C'est le problème posé par les fortes pluies de ces temps derniers dans les petites cultures et cultures maraîchères qui nous préoccupe plus particulièrement

A Hoymille, à Warhem et du côté de Gravelines

Certains maraîchers auraient subi, ces jours-ci, des pertes allant de 6 à 12 000 fr

Des quantités énormes de choux fleurs par exemple que l'on a coutume de livrer au moment de Pâques seraient perdues

Les froids leur avaient déjà « porté un coup très dur » Les pluies torrentielles les auraient « achevés »

Ne parlons pas des pommes de terre On sait ce qu'il en est ! La perte des plants notamment est très sensible pour pas mal de braves gens, courageux mais besogneux.

A Wormhoudt et à Nieurlet

A Wormhoudt ou la Peene Becque a déborde et à Nieurlet dont on connaît la situation particulièrement délicate en cas de pluie, c'est le même son de cloche:

— Ah ! Monsieur, croyez-nous, dans tous les domaines de la culture, il semble bien que l'année 1939 peut d'ores et déjà être annoncée comme déficitaire.

Telles sont les paroles d'une courageuse maraîchère de Nieurlet

Et, notre interlocutrice se remet à un travail qui nous paraît fort absorbant et quelque peu mystérieux pour nous homme de la ville.

A Noordpeene, où les maisons sont entourées par les eaux !

Nous reprenons la route et filons en direction de la région Casselloise, à Noordpeene.

Ici, la localité a été envahie par les eaux Au lendemain du lundi 23 notamment, elle présentait, nous dit-on, un aspect peu banal

Il y avait des lacs s'étendant sur plusieurs kilomètres carrés. Des groupes d'habitations émergeant des eaux formaient des îlots, des masses noires tranchant sur un paysage marqué par une morne désolation.

Le hameau du « Schoubrouck », tout particulièrement, a eu ...son compte. Maintenant, il est vrai, la situation s'est améliorée.

Et ici, à Noordpeene, comme bien vous pensez, on entend les mêmes plaintes qu'à Wormhoudt, Nieurlet, Warhem Hoymille, Gravelines et que dans de nombreux autres endroits encore.

Malgré tout le terrien ne perd pas courage et ce sexagénaire cruellement atteint pourtant dans sa modeste culture a eu le mot de la fin en nous disant :

— Tout ça Monsieur, ce n'est pas encore la guerre !

LA VIANDE EN BAISSE DANS LA SOMME

Du 1er au 15 février, les prix de la viande ont été fixés comme suit pour le département de la Somme Nous donnons entre parenthèses les prix de la quinzaine précédente, ce qui permet de voir que cette fois une légère baisse s'est manifestée .

Bœuf . 1re catégorie, gîte à la noix, tranche grasse non parée 12 00 (12 30) . 2e catégorie, paleron, basse côtes, côtes sous épaules plat de côte bavette à pot-au-feu, milieu de jarret, 10 20 (10 40) ; 3e catégorie côtes de poitrine coupes rurale, 7 90 (8 10) . poitrine, collier, joue, jarret de devant, 5 40 (5 50) ; graisse 3 60 (3 70).

Porc : 2e catégorie, jambon, épaule, 18.00 (18 80) ; 3e catégorie, gorge ou nachage, lard maigre, poitrine et flanchet, jarret de devant ou de derrière, 16 60 (17.40) , 4e catégorie, lard gras et panne, 11 00 (11.60).

LE CATARRHE NASAL
Un Traitement radical.

Le catarrhe nasal infection chronique des voies respiratoires, est très tenace. Trop souvent il entraîne des maladies plus sévères, même dangereuses telles que sinusites, otites et affections pulmonaires.

Pour le vaincre il faut pénétrer au fond des muqueuses enflammées du nez et détruire les milliers de microbes qui y pullulent. Seule une composition liquide comme l'Ephé Narine, s'appliquant directement aux fosses nasales, peut accomplir cette tâche efficacement. C'est pourquoi l'Ephé Narine est le traitement recommandé spécialement pour le catarrhe nasal.

Ce nouveau remède scientifique décongestionne les muqueuses en quelques minutes, tue les microbes et désinfecte les voies respiratoires. Après quelques applications votre catarrhe disparaîtra complètement. L'action rapide et radicale d'Ephé Narine est due à l'incorporation dans ce remède d'extraits qui possèdent des propriétés décongestionnantes exceptionnelles et aussi à des huiles adoucissantes et antiseptiques.

Débarrassez-vous de votre catarrhe par l'emploi d'Ephé Narine. En vente dans toutes pharmacies Frs 12.50.

L'ULCÈRE de l'Estomac et du Duodénum

L'ulcère de l'estomac est constitué par une perte de substance de la muqueuse gastrique. Il siège le plus souvent sur le pylore et la petite courbure de l'estomac et on le rencontre dans la plupart des cas chez l'hyperchlorhydrique à savoir ceux qui souffrent de brûlures de l'estomac

Coupe d'un estomac sain

La médecine moderne, après de nombreux travaux contrôlés par une série d'observations cliniques a réalisé grâce à la **Stomalumine**, *un traitement souverain de la muqueuse gastro-intestinale irritée enflammée ou ulcérée.*

Ainsi traitées, les maladies les plus fréquentes et les plus rebelles, telles que hyperchlorhydrie, dyspepsies nerveuses, ulcères, gastralgies, aérophagie constipation entérite, diarrhée, sont vite soulagées et guéries.

Estomac déformé et ulcéré

La **Stomalumine** *(comprimés) est en vente courante dans les pharmacies. Un ouvrage illustré sur les maladies de l'estomac et de l'intestin et leur nouveau traitement, est envoyé franco sur demande adressée aux Laboratoires de la Stomalumine, Serv. R 28, rue La-Boétie, Paris*

9496

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 31. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 9.50 ; devant 4.50 ; aloyau 12.75 cuisses 8 50 ; train entier 9.25 ; Veaux : 1re qual 15 50 ; 2e qual. 12 45 ; 3e qual 9 95 , pan cuisseau 14 25 ; Moutons : 1re qual 20.00 ; 2e qual. 12 45 ; 3e qual. 9 95 ; gigots 20.00 ; carrés parés 22.00 ; épaule 11 25 ; Porcs (entier ou demi) : 1re qual 14.50 ; filets 15.25 ; jambons 16.00 ; lards 8 50. — **Beurres** : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 31.00 ; Charente, Poitou, Touraine 31 25 ; malaxés Normandie, 26 25 ; malaxés Bretagne 27.25. — **Œufs** : Picardie et Normandie 750 ; Bretagne 640 ; Poitou, Touraine, Centre 750 ; outre mer 565. — **Fromages** : Brie moyen 235 ; camembert Normandie 390 ; divers 305 ; Pont Lévêque 435 ; Port Salut 1250 ; Gruyère et Comté 1375. — **Volailles** : canards Rouennais 19 50 ; Nantais 18.00 ; fermes 15.00, lapins morts 13.60 ; oies en peau 11 75 ; poulets morts Nantais 19.00 ; de Bresse 24 75 ; poules de Bretagne 17 00 — **Poissons** : barbues 18.00 ; bars 20.00 ; harengs français pleins 2.50 ; vides 1.25 ; homards vivants 31 00 ; langoustes vivantes 37.50 ; maquereaux français gros 7.50 ; petits 9.50 ; merlans brillants 4.75 ; ordinaires 3.0 0; morues salées 4.00 ; raies 3.75 ; sardines fraîches 22.50 ; soles 21 50 ; huîtres Marennes 137.50 ; Portugaises 32 00 ; moules Isigny 135.

PARIS 31. — **Clôtures**. — Avoines : tendance ferme : disp. cote off. 104 ; courant 109 P ; prochain 111 P ; mars 11.50 P ; 3 février 11 25 P ; 3 mars 111.75-112.50 ; 3 avril 113.25 P ; 3 mai 113. 112.75 P. — Maïs : tendance calme ; courant 140 50 V ; cote off. 141 ; prochain 132 A , mars 132 A ; 3 fév. 132 A ; 3 mars inc. ; 3 avril inc. — Farines : tendance calme : cote off 290 ; courant inc. ; prochain 289 V ; mars 290 V ; 3 fév. 290 V ; 3 mars 292 V; 3 avril 294 V ; 3 mai inc. — **Seigles** : cote off. 131 : inc — **Orges** : tendance calme; disp. cote off. 133 ; courant 138 P ; prochain 134 V ; mars 129.50, 129 75. — **Huile de lin** : courant inc. ; prochain 390-394 ; mars-avril 399-403 ; 4 mai 406 V — **Huile de colza** : inc

PARIS, 31. — **Sucres**. — **Clôture**. — Tendance ferme , courant 329. 329.50 P ; prochain 330.50 P ; mars 331-3331.50 ; 3 févr 330.50, 331 ; 3 mars 331 P ; 3 avril 330.50 P ; 3 mai 331 P ; cote off. 328 50 329.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Le Cateau, 31. — Beurre, 15 fr. la livre ; œufs, (en baisse) 0.80 et 0.85 la pièce ; fromage blanc du pays, 2 et 2.50 le kil. ; pommes de terre, 0.75 le kil. ; carottes, 1 fr. le kil. ; poireaux, 0.50 et 1 fr. la botte.

A Frévent, 31. — Beurre, la livre 12.50 à 14 frs ; œufs, le quarteron 16 à 18 ; pommes de terre, le 100 kg., 50 à 65 ; poules vivantes, par couple, 38 à 46 ; poulets vivants par couple 42 à 50 ; pigeons vivants, par couple, 9 à 11 ; lapins vivants 10 à 25 ; blé 206 ; avoine 85 ; seigle 125 ; escourgeon 125 ; maïs 140

A Lens, 31. — Mercurial Pl

A Lans, 31. — Beurre. 24 à 29 frs le kg; œufs, 22 francs les 26 ; lapin 17 frs le kg; pigeons 12 à 20 fra la couple ; pommes de terre, 0.80 le kg.

A Bruay-en-Artois, 31. — Beurre, le 1/2 kg. 15 frs ; œufs, les 26, 20 frs ; pommes de terre, le kg. 0.90 ; poules de 18 à 28 frs, la couple de 35 à 55 ; poulets de 18 à 28, la couple de 35 à 55.

MARCHÉS DE LA COSSETTE DE CHICORÉE. — **A Courtrai, 30.** — Le marché a été peu animé. On a coté 65 à 67 fr. en disponible, 78 fr. sur la campagne 1939.

A Bourbourg, 31. — Le marché est un peu plus soutenu en disponible, des affaires ont été traitées à 180 fr. sur bateau. Les transactions sont plus actives. Situation calme en raffinerie Pour la prochaine campagne, on pratique également le cours de 180 fr. sur cinq mois d'octobre, départ région avec transactions ; le courant d'affaires reste assez important.

DENRÉES — **A Bourbourg 31.** — Le beurre de 14.50 à 15 fr. la livre en pièces, en hausse ; les œufs également plus chers de 18 à 20 fr. les 26 ; œufs de canes à 21 fr. le quarteron ; poules, 50 à 55 fr. la couple ; poulets de 30 à 70 fr. les deux selon poids ; oies, 90 fr. les deux ; pintades, 40 et 45 fr. les deux ; pigeons domestiques, 10 et 11 fr. les deux ; pas de canards ; lapins petits, 6 fr. ; moyens, de 12, 16 et 18 fr. pièce ; gros de 20 à 30 fr. l'un.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DU MARDI 31 JANVIER 1939

Avoines blanches et/ou jaunes 47 kilos poids naturel, magasin Lille. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes — Janvier, incoté ; février, 104 50 N ; 3 de février 104.50 N ; 3 de mars, 104.50 N.

Clôture. — Janvier, incoté : février 104 50 ; 3 de février, 104.50 ; 3 de mars 104 50.

Maïs Plata, Maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Janvier, incoté ; février 131 00 ; mars-avril, 132.00 ; 4 de mars 131 00 ; 4 de mai, 131.00 ; 6 de juillet incoté.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées

Clôture. — Janvier, incoté ; février, 117.00 ; mars-avril, 117.00 ; 4 de mars, 117.00

Huile de lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets fûts prêtés comptant sans escompte.

Première cote — Janvier, 382.50 V ; février, 380.00 F ; mars-avril, 382.50 A. 387.50 V ; 4 de mai 393.75 F.

Dernière cote — Janvier, 378 75 V ; février, 380.00 P ; mars-avril, 382.50 A. 387.50 V ; 4 de mai, 390.00 A 393.75 V.

Clôture. — Janvier, incoté ; février, 380.00 ; mars-avril, 385.00 ; 4 de mai, 392.50.

Tourteaux de lin départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 164.00 V ; février, 160.50 V ; mars-avril, 152.75 V ; 4 de mai, 146 50 A.

Dernière cote. — Janvier, 163 50 F ; février, 160.50 V ; mars-avril, 151.00 A, 152 57 V ; 4 de mai 146 50 A

Clôture. — Janvier, incoté ; février 160.00 ; mars-avril, 152.00 ; 4 de mai 147.00.

Grand-Père en prend !

Quelles bonnes parties ils font tous les trois ! Ils s'amusent comme trois gosses ! Vous ne diriez jamais un homme de 70 ans. Et avec cela un appétit, une verdeur, un entrain !... C'est beau de vieillir comme cela. Mais tout le monde autour de lui est au courant : *« Grand-père en prend ! »*

Les rhumatismes, les maux de reins? Inconnus chez lui ! La constipation, la lassitude, les mauvaises digestions? Il ne sait pas ce que c'est : *« Grand-père en prend ! »*

Pas de paresse organique, pas de retard dans l'accomplissement du travail indispensable d'élimination ! *« Grand-père en prend ! »*

Et c'est précisément parce qu'ils reçoivent leur apport quotidien de sels minéraux que tous ses organes internes — estomac, foie, reins, intestin — fonctionnent si régulièrement. Alors que tant traînent une existence ralentie et diminuée et perdent jusqu'au goût de vivre, lui semble connaître une seconde jeunesse, la jeunesse d'un corps nettoyé, allégé, remis à neuf. Faites comme lui : *prenez-en !*

Pour rajeunir et pour combattre tous ces maux :
RHUMATISMES
CONSTIPATION
TROUBLES DIGESTIFS
EMBONPOINT
LASSITUDE, ETC.
Kruschen a prouvé qu'il était le meilleur remède

« J'ai 74 ans, écrit Mr B...., à Saint-G... (Haute-Garonne). *J'emploie les Sels Kruschen depuis plusieurs années, et ma vigueur ancienne est revenue. »* (Lettre n° 3238.)

Dès demain, prenez chaque matin votre Kruschen. Flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 francs. — Toutes pharmacies.

Vivez 100% - prenez du KRUSCHEN

9438

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 31. — **Clôture**. — Janvier, 228 ; février, 228 ; mars, 226.25 ; avril, 226.25 ; mai 222.75 ; juin 222.25 ; juillet, 222.25 , août, 222.25 ; septembre, 222 ; octobre, 222 ; novembre, 222 ; décembre, 221 25.

Tendance à peine soutenue. Ventes 3.000 dont 250 au Call.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Janv., inc. ; fév. 396.50 ; mars, 398.50 ; avril, 400.50 ; mai, 401 ; juin, 401.50 ; juillet, 403 ; août, 401.50 ; sept., 401 ; oct., 401 50 ; nov., 401.50 ; déc., 401 ; janvier 40, 401. — Baisse ; 0.50 à 1 fr.

LIVERPOOL. — Baisse : 3 à 7 pence.

NEW-YORK. — Baisse : 2 à 4 points.

LA 5e EXPOSITION RÉGIONALE DU TRAVAIL A LILLE

Le Préfet du Nord inaugurera samedi la 5e Exposition Régionale du Travail. Concours National des Meilleurs Ouvriers de France.

L'Exposition Régionale du Travail, premier stade de la sélection en vue de l'attribution du titre des « Meilleurs Ouvriers de France », se tiendra à Lille, dans la salle des fêtes de la Foire Commerciale les 4, 5 et 6 février.

M. Fernand Carles, préfet du Nord, président du Comité départemental de l'Enseignement technique, sera assisté de MM Hardy, recteur de l'Académie de Lille ; Lebas, député, président du Conseil général, maire de Roubaix ; Saint-Venant, député-maire de Lille ; Dégremont, président de la Section du Nord de l'Association Française pour le développement de l'Enseignement technique ; Thiriez, président de la Première Région économique ; Coustenoble président de la Chambre des Métiers du Nord ; Charles Lefebvre, président de la Chambre des Métiers du Pas-de-Calais ; Rigollot, président de la Société Industrielle de l'Aisne.

A l'issue de cette cérémonie, une réception aura lieu à l'Hôtel de Ville par M. Charles Saint-Venant et les membres du Conseil municipal.

Durant les trois jours qui précéderont l'ouverture de l'Exposition, les jurys des différents groupes se réuniront à la salle des fêtes de la Foire Commerciale, sous la présidence de M. Vercier, commissaire général, à l'effet d'étudier les travaux exposés, de distribuer les récompenses et de faire choix des œuvres qui participeront, au mois de juillet au Concours National à Paris.

Nous rappelons les noms des présidents des différents jurys :

Alimentation : M. Dislaire, président du Syndicat des Pâtissiers

Bâtiments et Travaux publics : M Joncquez président de la Chambre Syndicale du Bâtiment

Vêtements, Modes : M. Lévy-Danon, président de al Chambre Syndicale des Confectionneurs

Accessoires du vêtement : M Chaleye, directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix.

Textiles : M. Carissimo, président de la Chambre de Commerce de Roubaix

Mobilier et Décoration : M. Wiart, président honoraire de la Chambre Syndicale de l'Ameublement.

Industries mécaniques : M. Legrand, directeur des Usines du Nord de la Cie de Fives-Lille

Industries chimiques, Laboratoires : M. Bonnet, directeur des Usines de la Grande Paroisse, à Waziers.

Travail du Bois : M. Bastien, industriel, à Lille

Cuirs et Peaux : M. Roos, négociant en chaussures, à Lille.

Céramique et Verreries : M. Lefrancq, conservateur du Musée de Valenciennes.

Arts et Métiers graphiques : M Cambien, secrétaire général de la Chambre Syndicale des Typographes et Imprimeurs de Lille.

Horticulture : M. Dorchies, secrétaire général de la Société d'Horticutlure du Nord.

Commerce : M. Christiaens, président desGroupements Commerciaux de Lille

A en juger par le nombre, la variéte et la valeur professionnele ldes travaux, on peut prévoir l'intérêt de l'Exposition du Travail de Lille et son importance exceptionnelle comme préparation à la compétition nationale de Paris

Les salles seront ouvertes gratuitement au public, samedi, de 15 à 18 h , dimanche et lundi, de 9 à 17 heures.

LA CONVENTION COLLECTIVE DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DES CUIRS ET PEAUX DE FRANCE

Par arrêté du 9 janvier 1939, publié au « Journal Officiel » du 14 janvier 1939, les dispositions de la convention collective de travail, intervenue le 30 mai 1938 (4 annexes) dans l'industrie des cuirs et peaux de France, a été rendue obligatoire, sauf les articles 5 à 13 inclus et les paragraphes 3 et 4 de l'article 47 pour tous les employeurs et employés des professions et régions comprises dans le champ d'application de ladite convention.

Il convient de noter que sont mentionnées dans les visas, les interprétations du Conseil national économique concernant l'article 21, les articles 32 et 33 et l'article 46.

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.50
paraît le MERCREDI
EN VENTE PARTOUT

LE CAS DES FEMMES BELGES CONTRACTANT MARIAGE AVEC DES SUJETS FRANÇAIS

En suite à son intervention à la Chambre des Députés, lors de la séance du 31 décembre 1938, Léon Marescaux, député du Nord, a reçu de M. le Ministre de la Justice la lettre suivante :

« Monsieur le Député,

» Vous avez bien voulu appeler mon intérêt sur les difficultés que soulèverait, en ce qui concerne la condition de la femme belge épousant un Français, l'application du décret du 12 novembre 1938, modifiant la loi du 10 août 1927, dont les dispositions ne se trouvent pas en harmonie absolue avec celles de la Convention franco-belge du 12 septembre 1928.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que le décret du 12 novembre 1938 sur la situation et la police des étrangers, texte de droit interne, ne saurait faire échec à l'application d'un traité international et qu'en conséquence la nationalité de la femme belge contractant mariage avec un français demeure déterminée par l'article 2 de la Convention franco-belge du 12 septembre 1928

» Il ne paraît pas douteux, si le mariage est célébré en Belgique, que la femme belge qui épouse un Français devient immédiatement de plein droit Française si elle n'opte pas dans les conditions prévues par la loi belge pour la conservation de sa nationalité d'origine (art. 2, alinéa 1er).

» Si, au contraire, le mariage est célébré en France, j'estime, en présence des dispositions de l'alinéa 2 de l'article 2 de la convention, qui renvoient expressément à l'application de la loi française que la femme belge qui se marie avec un Français conserve sa nationalité, si elle n'a pas acquis la qualité de Française conformément aux dispositions de notre loi, c'est-à-dire suivant les nouvelles dispositions du décret du 12 novembre 1938.

» Il semble cependant qu'il y aurait intérêt à ce que cette interprétation fut consacrée d'une façon formelle par un accord entre les deux pays et même qu'il conviendrait de procéder à la révision de la Convention de 1928 pour tenir compte des modifications survenues dans notre droit interne.

» J'ai d'ailleurs saisi de cette question M. le Ministre des Affaires étrangères, en appelant son attention sur l'importance qui s'attache à ce qu'une solution soit donnée dans le plus bref délai possible.

» Veuillez agréer M. le Député, l'assurance de ma haute considération. »

Comment je me suis débarrassée d'une PEAU FANÉE malgré mes 50 ans

"Toutes mes amies veulent savoir ce que j'ai fait pour paraître si jeune. Il y a trois mois, on fêtait mon 50e anniversaire. Mon visage était ridé — mon teint terne et terreux. J'accusais nettement "un certain âge" C'est alors que j'appris que des femmes avaient obtenu des résultats surprenants en employant les Crèmes Tokalon, Aliments pour la Peau. Quoique je fusse assez sceptique, je décidai de les essayer. J'ai donc appliqué régulièrement chaque soir la Crème Tokalon, Couleur Rose, Aliment pour la Peau et tous les matins, je mis de la Crème Tokalon Blanche avant de me poudrer. Au bout de quelques jours à peine, il me parut que ma peau était plus fraîche et plus claire En une semaine, j'avais la certitude de paraître plus jeune. Maintenant, trois mois se sont écoulés je suis aussi stupéfaite que toutes mes amies. Elles me disent que personne ne voudrait croire que j'ai un jour de plus que 38 ans."

L'Aliment Tokalon pour la Peau, Couleur Rose, contient du "Biocel" tiré de la peau de jeunes animaux sous la direction du Professeur Dr. Stejskal de l'Université de Vienne — un extrait de riches et précieux éléments exactement semblables à ceux de la peau humaine, jeune et en bonne santé. La Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche, non grasse, contient de la crème fraîche et de l'huile d'olive prédigérées, ainsi que d'autres précieux éléments nutritifs. Employez régulièrement ces deux Crèmes, Aliments pour la Peau, et vous aurez une peau claire et veloutée et un teint d'une nouvelle beauté. D'heureux résultats sont absolument garantis, sinon l'argent est remboursé sans formalités.

9335

BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1939

VALEURS	C préc	C du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp	[illegible]	52 30
3 % amort	[illegible]	53 [illegible]
3 % ... amor	[illegible]	[illegible]
4 % [illegible]	51 [illegible]	52 60
4 % 1918	[illegible]	5[illegible] 30
5 % 1920	[illegible]	[illegible]
4 % 1925	4[illegible]	[illegible]
4 % [illegible] A	[illegible]	[illegible]
4 % [illegible]	[illegible]	[illegible]
4 % [illegible]	[illegible]	[illegible]
O 1 [illegible]	[illegible]	[illegible]
O 1 [illegible]	[illegible]	[illegible]
O 1 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch F Et 4 [illegible]	[illegible]	[illegible]
— [illegible]	[illegible]	[illegible]
P T 1 [illegible] 28	[illegible]	[illegible]
— 4 [illegible]	[illegible]	[illegible]
P T [illegible]	[illegible]	[illegible]
P T [illegible]	[illegible]	[illegible]
O T [illegible]	[illegible]	[illegible]
O T [illegible]	[illegible]	[illegible]
B 1 [illegible]	[illegible]	4
— 5 [illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 [illegible]	[illegible]	[illegible]
— 5 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Cais aut 4 %	[illegible]	[illegible]
Crédit Nat	[illegible]	[illegible]
5 % 1919	504	515
5 % 1920	[illegible]	[illegible]
Juillet 1922	[illegible]	[illegible]
Janvier 1923	[illegible]	[illegible]
Juin 1923	[illegible]	[illegible]
Janvier 1924	[illegible]	[illegible]
5 % 1932	[illegible]	[illegible]
4 % 1932	[illegible]	[illegible]
5 % 1934	[illegible]	[illegible]
5 % 1935	[illegible]	[illegible]
5 % 1937	[illegible]	[illegible]
6 % 193[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dep N [illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq de Fr	[illegible]	[illegible]
Cr Comm	[illegible]	[illegible]
Soc Gener	[illegible]	[illegible]
Suez A.	[illegible]	[illegible]
Ch F [illegible]	[illegible]	[illegible]
— Lyon	[illegible]	[illegible]
— Midi	[illegible]	[illegible]
— Nord	[illegible]	[illegible]
— Orlé	[illegible]	[illegible]
Métropolit	547	[illegible]
Elect Paris	713	72[illegible]

VALEURS	C préc	C du J
El G du N	335	350
En El N F	505	22
Thom Houst.	134	137
Nord-Est	667	664
Den-Anzin	1300	1325
Schneider	1195	1230
Trem Havre	744	750
Bethune 10e	534	540
— act	5340	5400
Courrières	222	225
Lens	303	307
Marles	426	433
Vicoigne	480	486
Boleo	59 50	60
Kali Ste-T 10	1145	1167
Kuhlmann	622	631
Peugeot	458	470
Poliet-Chaus	451	406
Plan Young	300	310
Egypte unif	2955	2970
Japon 1907	1395	1420
Russe consol	6	6 50
Royal Dutch	61700	6330
Suez Egypte	770	78[illegible]
El L-R-T	113	114
Cot St Quen	52 50	
Le Blan et Ce	368	367
Pérenchies	365	
Saint-Frères	106	108
Ac Longwy	314	330
Ac du Nord	218	221
Ac Paris-Ou	1170	1200
A Sam-Mse	330	344
Arbel	548	548
Chant Franç	234	231
Cns N d Fr	380	
Constr. Méc.	158	167
Fives-Lille	546	580
Jeumont act.	318	320
Louvroil	342	360
Sen Maub.	615	635
Aniche	1055	1075
Anzin	438	440
Blanzy	637	663
Carvin	585	604
Dourges	750	780
Ligny-l-Aire	44	
Ostricourt	1215	1230
Lille-Bonn p	474	474
— o	270	26[illegible]
Verr Aniche	660	675
Cin. Franç	1120	1120
Cim Boulon	185	185
C. O Ste B	2770	2800

VALEURS	C préc.	C du J
Bokanowski	85	87
Mara de cr	29	632
Zincs Silésie	81	83
Astur Mines	175	180
St-Raphael	5261	5300
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1655	1725
Clarence	94	99 50
Liévin cp 30	5550	5700
La Lucette	256	...
Tubize	57	60
PARQUET TERME		
Banq de Fr.	7600	7645
Banq Paris	1150	1153
Un Paris	438	446
Compt Nat.	838	858
Credit Fonc.	2627	2840
Credit Lyon.	1580	1615
Pennaroya	285	288
Gafsa	686	702
St Gobain	1908	1935
Citroen	509	545
Say	621	620
Fonc Egypt.	3688	3820
Canad Pac.	184	195
Wag-Lits	67	68 50
Central Min.	3052	3110
Montecatini	142	142
Rio-Tinto	2219	2241
Norv Azote	2045	2065
BANQUE TERME		
Albi	564	564
Bruay 10e	168	170 50
Caoutchoucs	207	216 50
Chartered	209	216 50
De Beers ord.	1249	1276
Goldfield	525	542
Huil de Pét.	310	315
Liévin Act.	152	
Malacca ord.	154	162
Mexic Eagle	43 50	45
Pernod	938	943
Randmines	1433	1438
Shel. Transp	714	733
Silva Plana	204	203
Tanganyka	47	48
Tharsis	265	264
Vieil Mont.	1835	1870

OBLIGATIONS — Ville de Paris : 1871. 383 [illegible] 452 1876 451 1892 223 1894-96 223, 1898 26[illegible] 1899 243 1904 258, 1910 2 3 4 24[illegible] 1910 [illegible] 220, 1912 248, 1928 5 % 538 1929 4 1 2 785 1930 4 % 805 — A lots 1930 4 [illegible] 68 1931 4 % 740 — Fortif 4 [illegible] 721 1932 4 1 2 790, 1934 5 1 2 [illegible] 825 1935 5 % 896. 1937 [illegible] 1 2 [illegible] 836 1938 [illegible] % 965

Foncières — 1879 560 1883 249 1885 287. 1/5 60, 1895 316 1903 300, 1909. 153; 1913 3 1/2 %. 309; 1913 4 %. 466; 1930, 4 1/2 %. 743

Communales. — 1879. 750; 1880. 746; 1891 267. 1892. 327, 1899. 289, 1906 293, 1912, 146; 1926 620; 1927 500, 1929 885. 1930 4 % 748; 1931 4 %. 765 1931-32. 761. 1932, 778; 1933 5 %. 838, 1934 965, Bons 1887. 81, 1888. 76

Paname. — Oblig 125

CHANGES. — Londres, 176.99 ; New-York, 37.82 , Belgique, 639.25 ; Hollande, 2042 ; Italie, 199 ; Suisse, 854.

BOURSE DE LILLE DU 31 JANVIER 1939

VALEURS	C préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	550	565
— Part.	542	540
Aniche	1040	1081
Anzin	436	445
Bethune	5345	5495
— 10e	533	545
Blanzy	635	655
Bruay	1635	1711
— 10e	165	174 50
Carvin	580	606
Clarence	96 50	95 50
Com Fourch.	392	4.8
Courrières	221	232
Crespin	30	
Dourges	750	780
Escarpelle	1900	1925
Frankenholz	15	
Lens	301 50	314 50
Liévin	182	188
— C. 80 a.	5500	5560
Ligny-l-Aire	44	
— Part.	50	
Marles 70e	422	440
Nord d'Alais	394	395
Ostricourt	1206	1240
Thivencelles	157	160
Vicoigne	478	495
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
Art F et L.	155	158
Bethunoise	171	178 50
Cont du Gaz	1180	1183
El et G Nd	348	36[illegible]
Elect. Nord	350	352
El Nd-Ouest	549	549

VALEURS	C préc	C. du J
En El N F.	309	331
Hersin-Coup	290	295
Roub Eclair	1441	...
S E B-Mont.	400	...
MÉTALLURGIE		
A. Bl.-Miss.	85	
Ac. Longwy	315	330
Ac Nord	225	215
Sam et Mse	331	345
Etabl. Arbel	543	554
Chant Fr.	226	232
At C N Fr.	380	
B. St-Vaast	207	206
Citroen	540	
Constr. Méc.	161	168
Delat-Froua	233	
Den Anzin	1280	1327
Escaut-Cap.	335	
Fives-Lille	557	578
Mat et Hom.	362	370
Nord et Est.	660	675
Mat Fr.-Bel.	1460	1475
Jeumont	309	320
— Part.	692	710
Louvroil-M.	327	352
PÉTROLES		
Lille-Bonn.	270	...
— prior	480	...
Raf Pét. N.	89	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab Agache.	365	369
Cot St-Quen.	58	...

VALEURS	C. préc	C. du J
Czentochovi.	1820	1830
Fil Fitte Fr.	472	472
Indust Tex.	1065	1070
— Jouiss.	750	780
Le Blan	379	366
Lyonn. d. tex	137	142
Sains Frères	104	105
Tiberghien	189	193
VALEURS DIVERSES		
Créd. du N.	270	270
Un.d.Mines	165	
Elect. L-R-T.	112	113
Cim. Boulon	181	185
O. C. H. d. N	170	170
Cim Franç.	1120	
Mat C. Lois.	170	166
Poliet Chaus.	400	405
Tuil Beauv.	390	
Engr Auby	276 50	275
Gl Verr sp.	2555	2670
Kali Ste-Th	1145	1183
Kuhlmann	622	642
Pechiney	1666	1705
St-Gobain	1900	1935
U Libercour.	179	180
Asturienne	179	179
La Lucette	253	
Tekkah	801	815
Zincs Silésie	80	
Béth d'Alim.	395	400
Bras C.N.F.	203	221
Docks du N.	560	
Motte-Cord.	562	564

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 490, 1923, 502; 1926 (janvier-juillet), 510, 1926 (mars-septembre), 518, 1927, 525, 1931 (remb. à 1 000), 750, 1931 (bon 2 000), 1795; 1934, 865, 1935, 930, 1936 930 — Département du Pas-de-Calais 1926 515, 1929 960 — Lille 1935 845 — Crédit National 1919, 508; 1920, 491, 1922, 530, 1923 (février-août) 522; 1923 (avril-octobre) 513, 1924, 526, 1934 985; 1935, 965 — Denain et Anzin 1927 995 — Eglises Dévastées (Group de Reconst.) 1928, 490 — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais janvier 1931, 850, mars 1931, inc., juin 1931, 900, août 1931 680 — Liévin 1926, 492.50 — Eaux du Nord 749 — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 805 — Artésienne de Force et Lumière 1931, 805 — Electrique du Nord-Ouest, 775 — Energie Electrique du Nord de la France 1907 366 — Espérance (Usines de l') 1912, 380 — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1930, 775 — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de) 385 — Senelle-Maubeuge 1930, 715, 1931 1510. — Chigot et Cie, 600 — Lemaire-Destombes, 871. — Chicorées Supérieures (Société Industrielle), 933. — Eternit, 926. — Finalens, 825 — Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 780 — Immobilière de l'Artois, 740 — Industrielle et Agricole de la Somme, 400 — Kulhmann 1930, 830 — Mosaïque Céramique de Maubeuge, 485 — Soumont Mines de), 700 — Union Bancaire du Nord 5 %, 950 — Verreries et Manufactures de Glaces d'Aniche, 790 — Anzin 1936, 900 — Beeringen, 834 — Béthune 1903, 425 — Bruay 1932, 900 — Drocourt 1905 et 1911, 426 — Liévin 1910, 401, 1928, 462 — Limbourg-Meuse, 816 — Vicoigne 1911, 383.

COUPONS ANNONCES

15 Février — Bruay (action) (solde) N° 79 Coupon brut, 40; net à payer : nominatif, 32.80; porteur, 25.50 (Dixième) N° 79 Coupon brut, 4; net à payer : nominatif, 3.28; porteur, 2.55 — Nouvelles Epiceries du Nord N° 33. Coupon brut, 12.50; net à payer, 10.25; porteur, 9.12.

BOURSE DE BRUXELLES DU 31 JANVIER 1939

VALEURS	C préc	C du J
Comptant		
Rte belg 3 %	70	70 25
U 4 % 1re S	88 25	88 75
4% lotsd g 29	[illegible]	[illegible]
S N C F B 4	[illegible]	13[illegible]
Lots Cong 88	[illegible]	156 25
Banq Nation	[illegible]	[illegible]
Soc Gén P	[illegible]	[illegible]
C G Lacs c	385	370

VALEURS	C. préc	C. du J.
Comptant		
Cockerill	825	880
Const El Cl.	565	572 50
Ougrée	920	945
Providence	13150	13600
Sam-Mos.	1780	1850
Beeringen	587 50	597 50
Kessales	4675	4730
Laura	2760	2840

VALEURS	C. préc	C du J
Comptant		
Asturienne	135	137
Vieil Mont.	1425	1455
Electro belge	1515	1550
Dhalbusch	160	...
Silésie	68	...
Canada pac.	142	...
Tubize ord.	54	...
Un H. Kat.	2885	3040

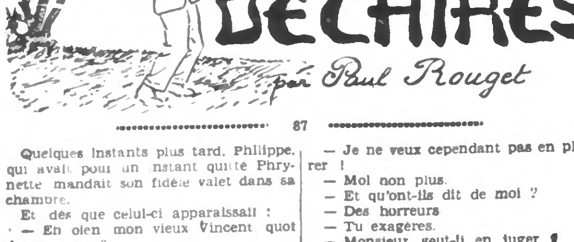

87

Quelques instants plus tard, Philippe, qui avait pour un instant quitté Phrynette mandait son fidèle valet dans sa chambre.

Et dès que celui-ci apparaissait :

— Eh bien mon vieux Vincent quoi de nouveau ?

— Mais rien, Monsieur

— Tout s'est bien passé à l'hôtel ?

— Parfaitement Les amis de Monsieur sont venus comme d'habitude

— Et comme d'habitude ils m'ont débiné

— Oh !.. dans les grandes largeurs

— J'en suis fort aise

— Moi aussi, Monsieur le baron.

— Comment toi aussi ?

— Puisque ça fait plaisir à Monsieur le baron.

— Je ne veux cependant pas en pleurer !

— Moi non plus.

— Et qu'ont-ils dit de moi ?

— Des horreurs

— Tu exagères.

— Monsieur veut-il en juger ?

— Vas-y, Vincent !

— Eh bien, ils ont naturellement parlé du voyage de Monsieur le baron, et de Mademoiselle Phrynette que Monsieur avait emmenée.

— Et alors ?

— Alors ils ont déclaré qu'il fallait être fou, comme l'était Monsieur le baron pour s'amouracher d'une femme pareille !

— La jalousie, mon vieux !

— Et que cette petite-là en ferait voir de toutes les couleurs à Monsieur le baron.

— C'est d'un heureux présage.

— Et puis, ils ont critiqué le service de l'hôtel.

— Encore !

— Ils sont exquis !

— N'est-ce pas, Monsieur le baron., n'est-ce pas ?

— Ineffables... mon vieux Vincent... Et c'est tout ?

— Monsieur trouve que ce n'est pas suffisant ?

— Et les ordres que je t'avais donnés ?

— Les ordres... Monsieur le baron ?..

— Oui par téléphone, le jour de mon départ.

— Je les ai exécutés.

— Ponctuellement ?

—Oui. Monsieur le baron.

— Alors... dis-moi... ça a dû être drôle . l'entrevue entre mademoiselle Esbly et mon ami Fréménil ?

— Ah . je ne sais pas, monsieur.

— Comment tu ne sais pas ?

— Non .. j'ai agi avec discrétion, comme c'était mon devoir.

Qu'est-ce que tu entends par là ?

— Que j'ai conduit M. Fréménil au kiosque... puis., que j'ai servi, quand on m'en a donné l'ordre mais sans rien voir sans rien entendre.

Philippe regardait le vieillard, et, la voix moins assurée encore :

— Mais lorsqu'ils se sont trouvés l'un en face de l'autre dans le kiosque, ils ont dû manifester de l'étonnement ?

— Un peu.

— De la satisfaction ensuite ?

— Autant que j'ai pu le remarquer

— Et ils sont restés longtemps ?

— Jusque vers quatre heures

— Naturellement, ils sont partis ensemble ?

— Oui, monsieur le baron.

Il y eut un court silence.

Et le domestique, en regardant son maître à la dérobée :

— Mais est-ce bien là ce qu'avait désiré monsieur le baron ?

— Oui, Vincent... Pourquoi cette question ?

— Parce que... ce qu'a fait monsieur le baron ce jour-là n'a pas laissé que de m'étonner.

— Vraiment...

— Dame... ça s'accordait si peu avec ce que monsieur le baron m'avait dit les jours précédents.

— Que t'avais-je donc dit ?

— Eh bien.. que monsieur le baron allait avoir enfin Mademoiselle Esbly pour maîtresse

— Tu l'avais cru ?...

Le baron se mit à rire, mais d'un rire qui sonnait faux

— Il l'avait cru... Eh bien mon vieux Vincent, ça ne prouve pas ta perspicacité.

« Tu coupes dans tous les ponts !

« On te ferait avaler des couleuvres pour des lanternes !

Le vieillard hochait la tête.

Dans ses petits yeux passa un éclair de malice.

Vincent poursuivait :

— Comme ça.. monsieur le baron n'aimait pas mademoiselle Esbly ?

— Cela dépend du sens que tu attribues au mot aimer

— Mais le sens propre... monsieur le baron... le sens propre.

— Eh bien... tu n'y es pas... tu n'y es pas du tout.

— Ah ! vraiment. Cependant... Monsieur le baron me permettra de lui rappeler les fleurs !

— Les fleurs ?...

— Oui... celles que j'étais chargé de mettre dans la chambre.. auprès des photographies.

Il y eut sur le visage de Philippe une légère expression d'embarras.. mais qui disparut presque aussitôt.

— Eh bien.. qu'est-ce que ça prouve.. que j'avais une toquade pour cette jolie femme-là... c'est vrai.

Et, comment en hochant la tête. Vincent répétait ce mot, une toquade :

— Eh bien, quoi, mon vieux, tu ne sais pas ce que c'est, toi, qu'une toquade ?

— Si. si, monsieur le baron

— Alors pourquoi remues-tu ta vieille tête blanche et pourquoi souris-tu ?

— Parce que Monsieur le baron permettra à son vieux serviteur de lui faire remarquer qu'il n'est pas clair dans ce qu'il veut démontrer

— Merci du compliment.

— Au temps où j'avais des toquades.. comme dit monsieur le baron...

— Qu'est-ce que tu faisais ?

— Je les passais.

— Hein !...

— Je les passais... oui.. je n'agissais pas comme monsieur le baron, moi j'étais moins désintéressé... je n'en faisais pas profiter les autres.

— Persifleur... va !

Philippe voulait continuer de sourire, mais ce sourire maintenant ressemblait quelque peu à une grimace.

Il y avait au coin de sa lèvre un pli qui décelait une souffrance

Pourtant ce fut encore en riant qu'il ajouta :

— Eh ! bien, Vincent, tu agissais à ta guise et moi j'agis à la mienne.

« N'empêche que je ne regrette pas d'avoir sacrifié ma toquade pour Esbly à une autre.

— A mademoiselle Phrynette, étoile de l'Alcazar.

— Elle est exquise, mon vieux, tu entends bien, exquise.

— Monsieur le baron aurait pu évidemment plus mal tomber.

— Vincent, tu fais de l'esprit.

— Dieu m'en garde . Je dis ce que je pense Je suis comme les amis de monsieur le baron.

— Ah oui... mes fameux amis. Mais ils parlent par jalousie eux !

— Naturellement.

— Et, au fond ils ragent, parce qu'ils n'ont pas Phrynette pour maîtresse. Voilà la vérité

Puis, baissant un peu la voix :

— A propos de ces fleurs... Vincent... tu n'en as pas parlé ?

— Monsieur n'a donc plus confiance en moi ?

— Mais si.. mais si.

— Alors, monsieur le baron n'a pas à me poser une semblable question

Philippe ajoutait :

— Ce n'était pas sérieux.. c'est vrai.. mais je préfère pourtant qu'on ignore ce détail

Moi seul je le connais, monsieur le baron. Et si monsieur le baron n'en dit rien lui-même, moi seul je continuerai à le connaître.

— C'est bien, mon brave Vincent, je compte sur toi

Et Sans-Souci était redescendu, avait rejoint Phrynette

Le lendemain, dans les endroits à la mode, il se montra avec elle.

Discrètement, il s'était renseigné sur Fréménil.

Il eut des détails sur ce qu'il savait déjà par Vincent la liaison de l'officier avec Maud Esbly.

On lui conta l'histoire avec d'autant plus d'empressement qu'on l'avait un instant, soupçonné d'avoir un béguin pour l'artiste en vogue.

Gontal-Liraud, qu'il rencontra, lui dit :

— Cachottier, va, toi qui étais lié avec Fréménil, tu n'ignorais pas qu'il était le fameux X tant recherché dans le passé de Maud Esbly.

« Et cependant, le fameux soir de première où l'on s'est rencontré à la